

ESQUISSE D'UNE THÉORIE EXPLICATIVE DE LA MAJUSCULITE EN FRANÇAIS DU CAMEROUN

Laurain ASSIPOLO

Université de Douala

assipolo@yahoo.fr

Résumé

Cet article propose une théorie explicative des usages erratiques de la majuscule en français du Cameroun. Il interroge préalablement la validité des conclusions des travaux sur la transmission des changements linguistiques et les déterminants de la majusculite. Des hypothèses formulées en partant desdites conclusions sont confrontées aux résultats des données issues d'une enquête documentaire et d'une enquête par questionnaire. La première s'est intéressée aux documents administratifs diffusés au Cameroun pendant la période coloniale et après l'indépendance. Nous avons cherché à savoir si les usages linguistiques des administrateurs coloniaux ont influencé le vocabulaire administratif du français au Cameroun, entraînant une sorte de mimétisme ayant abouti à l'homomorphie, sous l'influence des facteurs psychosociaux. La seconde a ciblé quatre catégories socioprofessionnelles (étudiant, enseignant, cadre administratif et agent public) régulièrement appelées à manipuler des textes. Il s'est agi de déterminer si des facteurs socioculturels et psychosociologiques, de même que l'ignorance de la norme, étaient à incriminer. Il apparaît, en fin de compte, que la majusculite en français du Cameroun est d'abord une réminiscence des pratiques métropolitaines. Elle est ensuite liée à la persistance des valeurs traditionnelles qui dictent le respect des aînés et de certaines catégories sociales, avec des indices sur les pratiques linguistiques administratives, la fonction publique ayant été, après l'indépendance, le plus grand pourvoyeur d'emplois. L'usage flottant des majuscules relève enfin de l'ignorance de la norme, le code typographique du français étant extrêmement complexe. Les conclusions auxquelles nous sommes parvenus appellent à d'autres réflexions sur la conscience de la norme et la coexistence des normes dans un même espace. Il convient alors de se poser cette question : en l'absence d'une norme clairement établie, doit-on considérer qu'un usage officiel ou qui tend à l'être constitue une norme ? Autrement dit, peut-on considérer que l'utilisation de la majuscule dans le vocabulaire administratif du français au Cameroun là où la norme du français « standard » en proscriit l'usage est justifiée ? La « légitimité » désigne deux types d'actions distincts. Dans le premier cas, elle correspond à une conclusion tirée d'un jugement ou d'une évaluation. Elle représente aussi le résultat d'un processus de production ou d'élaboration d'une chose. Des usages sont donc légitimes lorsqu'ils sont basés sur des normes explicites ou implicites. Finalement, on est au cœur d'enjeux qui doivent mener à l'harmonisation de normes consensuelles. Autonomiser la typographie ne suffit pas ; il faut aussi tenir compte de la norme du français au Cameroun et du fait que la langue française est devenue une langue polycentrique.

Mots clés : français du Cameroun, majusculite, norme endogène, socioculture, typographie.

Abstract

This article proposes an explanatory theory of the erratic uses of the capital letter in Cameroonian French. It first questions the validity of the conclusions of the work on the transmission of linguistic changes and the determinants of capitalization. Hypotheses formulated based on said conclusions are compared with the results of data from a documentary survey and a questionnaire survey. The first focused on administrative documents distributed in Cameroon during the colonial period and after independence. We sought to find out if the linguistic uses of colonial administrators influenced the administrative vocabulary of French in Cameroon, leading to a sort of mimicry leading to homomorphy, under the influence of psychosocial factors. The second targeted four socio-professional categories (student, teacher, administrative executive and public official) regularly called upon to manipulate texts. The aim was to determine whether socio-cultural and psychosociological factors, as well as ignorance of the norm, were to be blamed. It appears, ultimately, that capitalization in Cameroonian French is first and foremost a reminiscence of metropolitan practices. It is then linked to the persistence of traditional values which dictate respect for elders and certain social categories, with clues to administrative linguistic practices, the civil service having been, after independence, the largest provider of jobs. Finally, the floating use of capital letters reflects ignorance of the norm, the French typographic code being extremely complex. The conclusions we have reached call for further reflections on awareness of the norm and the coexistence of norms in the same space. It is then appropriate to ask ourselves this question: in the absence of a clearly established standard, should we consider that an official use or one that tends to be official constitutes a standard? In other words, can we consider that the use of the capital letter in the administrative vocabulary of French in Cameroon where the norm of "standard" French prohibits its use is justified? "Legitimacy" refers to two distinct types of actions. In the first case, it corresponds to a conclusion drawn from a judgment or an evaluation. It also represents the result of a process of production or development of a thing. Uses are therefore legitimate when they are based on explicit or implicit standards. Finally, we are at the heart of issues which must lead to the harmonization of consensual standards. Empowering typography is not enough; we must also take into account the standard of French in Cameroon and the fact that the French language has become a polycentric language.

Keywords: Cameroonian French, capitalization, endogenous norm, socioculture, typography.

La typographie du français est, lorsqu'on consulte le *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie Nationale* (2002), extrêmement complexe. Cette complexité réside dans le nombre de

règles et, surtout, dans l'existence des exceptions. Elles peuvent parfois pousser les usagers de la langue à opter pour des solutions non normatives, ce qui ne saurait pour autant justifier que l'on se soustrait à la norme, à moins que des règles propres à des variétés de français ne se soient généralisées au point de la supplanter. C'est ce qui semble être le cas avec le français du Cameroun⁵¹ où la majusculite⁵² tend à devenir la norme. Cela se voit autant dans les textes juridiques, les correspondances administratives, les articles de presse que les travaux d'étudiants et d'universitaires. Les titres de civilité et de fonction sont écrits avec une majuscule initiale bien qu'ils ne soient pas construits en tête de phrase ou que l'on ne s'adresse pas directement aux personnes concernées. Les noms d'institutions, de bâtiments, de circonscriptions administratives, tous les termes de certaines dénominations comportant un ou plusieurs génériques n'échappent pas à la « règle ». Qu'est-ce qui justifie ces différentes tendances ? Répondre à cette question et, en fin de compte, proposer une théorie explicative des usages linguistiques fossilisés relevant de la norme endogène du français au Cameroun suppose que l'on examine préalablement la littérature scientifique. Il s'agira pour nous d'apprécier l'opérationnalité du modèle théorique de Labov (1992) et d'analyser les thèses de Chindji Kouleu (2002) sur ce qu'il appelle « l'invasion des majuscules » en français du Cameroun. Les conclusions tirées de ces travaux nous donneront de formuler des hypothèses que nous confronterons aux données issues de l'enquête documentaire ayant exploité diverses sources historiques et scientifiques. Il sera finalement question de chercher à savoir si l'enquête par questionnaire ayant ciblé quatre catégories socioprofessionnelles (étudiant, enseignant [secondaire et supérieur], cadre administratif et agent public) régulièrement appelées à manipuler des textes conforte les hypothèses qui se seront vérifiées.

1. La transmission des changements linguistiques

Dans un travail pionnier sur les principes du changement linguistique, Weinrich, Herzog et Labov (1968) ont considéré que la *transmission* était un problème de formes internes (régularité des changements, mécanisme des fusions), le locus se trouvant, comme ils l'ont suggéré, au sein d'un milieu social. Labov (1992) revient sur cette question en affirmant que le problème de la *transmission* est essentiellement sociolinguistique et s'intéresse principalement à la *transmission des changements linguistiques*. Ce qui l'amène à envisager les processus d'acquisition (acte individuel ou social) et de *transmission*⁵³, à chercher à délimiter les zones de contact entre la société et la langue.

1.1. Les processus d'acquisition et de transmission

Plusieurs méthodes existent, écrit Labov (1992 : 16), pour montrer la différence entre les facteurs externes et sociaux, d'une part, d'autre part les facteurs internes et linguistiques des processus d'acquisition et de transmission des changements linguistiques. L'auteur mentionne le travail de Maria Luisa Braga sur le créole du Cap Vert dont la principale variable est la position sociale et ses propres travaux sur le changement phonétique à Philadelphie, les variables étant le sexe et la profession. Les tendances qui se dégagent des résultats de ces travaux l'amènent à observer que le schéma proposé par Martinet pour expliquer la manière dont la société influe sur la langue est opérant. La communauté sociolinguistique attribue une connotation sociale (positive ou négative) aux usages qu'elle évalue. Le système réagit par la suite soit par la fusion ou des changements en chaîne, et ces réactions sont commandées par des forces internes au système. Elles peuvent résister au temps et sans intervention sociale ultérieure, se poursuivre pratiquement sans limites. Labov (1992 : 21-22) trouve toutefois que ce schéma présente des limites lorsqu'il faut résoudre, de façon décisive, les rapports entre langue et société. Car il ne s'applique pas au mécanisme central d'évolution des langues et n'intègre pas le problème de la *transmission*.

⁵¹ Nous assumons l'existence d'un français propre au Cameroun. Ses caractéristiques ont été décrites dans Assipolo (2020).

⁵² Usage excessif des majuscules dans un texte (Doppagne, 2007 : 8).

⁵³ « Aspect apparent de l'acquisition, ne [pouvant] se construire que comme acte social » (Labov, 1992 : 16).

Pour combler les zones d'ombre identifiées dans le modèle de Martinet, Labov (1992 : 22, 25) revient sur sa théorie de l'asymétrie entre les femmes et les hommes dans la relation aux enfants. Celle-ci veut que les femmes soient les premières sources d'acquisition de la langue au cours de la prime enfance. De ce fait, tout changement linguistique que l'on peut attribuer aux femmes sera accéléré, l'enfant, indépendamment de son sexe, étant appelé à recueillir de sa mère des formes relativement avancées. En revanche, un changement venant des hommes sera retardé, les enfants ne recevant que plus tard des formes en retard sur celles que la communauté linguistique a déjà reçues. Mais il reste que l'influence des réseaux sociaux (famille, réseaux des pairs, etc.) peut modifier la langue. L'auteur soutient donc que le problème au cœur de la *transmission des changements linguistiques* est celui de la transmission d'un vecteur, c'est-à-dire « la consigne de poursuivre un changement en cours dans une même direction » (Labov, 1992 : 30). Il reste toutefois à déterminer la nature du vecteur et la manière dont il est transmis. Le théoricien suggère, pour ce faire, le recueil de données empiriques de sources diverses et observe que les sociolinguistes connaissent des vecteurs sous la forme des corrélations entre variables linguistiques et variables sociales.

1.2. Les zones de contact entre la société et la langue

Les variables les plus fortes peuvent prendre la forme de correspondances fines, « rapports monotones par lesquels tout accroissement d'une variable sociale produit un accroissement correspondant d'une variable linguistique » (Labov, 1992 : 30), que le sociolinguiste appelle *stratifications*. Elles peuvent varier selon l'âge, les vecteurs les plus efficaces pour la *transmission* étant les *stratifications sociales* et les *stratifications stylistiques*. S'appuyant sur le projet de recherche sur la variation et les changements à Philadelphie, il soutient qu'il a montré une stratification sociale dans les classes moyennes (tranche supérieure de la classe ouvrière et petite bourgeoisie) et a abouti à la conclusion suivante : le statut local d'un locuteur détermine ses emplois des variables linguistiques. Ainsi, lorsque des pré-adolescents veulent être admis dans des réseaux de pairs, leurs comportements langagiers sont informés par les deux stratifications définissant la communauté linguistique. Dans ladite communauté, l'on notera que les formes les plus avancées caractérisent les locuteurs les plus influents et les communications les plus intimes. Ces vecteurs entrent en jeu lorsque des pré-adolescents s'activent pour être admis dans un réseau de pairs, le résultat étant un progrès régulier des changements linguistiques chez ceux-ci. L'on peut également observer un mécanisme d'hypercorrection par lequel les jeunes vont au-delà de la cible de leurs aînés, que Labov (1992 : 31) suggère de comprendre comme la transmission des vecteurs sociolinguistiques. Un constat qui, de son point de vue, constitue sinon la solution définitive au problème de la *transmission*, tout au moins l'identification du lieu privilégié où il s'exerce au sein de la vie sociale des adolescents.

L'approche que le sociolinguistique américain propose est informée par un contexte où il existe de nombreux réseaux sociaux et elle s'appuie sur la dimension orale de la langue. On pourrait donc supposer qu'elle ne sied pas comme modèle explicatif des changements fossilisés ou en cours dans une société différente de celle où il a mené ses enquêtes d'une part, et à des changements concernant la dimension écrite d'une langue ou d'une variété d'autre part. Il est toutefois important de noter que le modèle de Martinet sur la réaction de la société aux changements qu'il partage partiellement peut être opérant, quels que soient le contexte et la nature du corpus linguistique. C'est également le cas des vecteurs sociolinguistiques que sont les stratifications sociales et les stratifications stylistiques, que Chindji Kouleu (2002) analyse différemment.

2. Les déterminants de la majusculite en français du Cameroun

Chindji Kouleu (2002 : 75-81) retient l'africanisation du français, l'attitude des usagers de la langue, les facteurs psychosociolinguistiques, la culture, la fonction poétique de l'écriture, la négligence et l'ignorance de la norme pour expliquer « l'invasion des majuscules » en français du Cameroun.

La première thèse veut que l'inflation des majuscules relève de l'africanisation de la langue française. Elle doit être aux deux qui la suivent. En effet, l'auteur relève que les usagers considèrent

la langue comme un instrument de pouvoir. La majusculite devient ainsi un phénomène politico-linguistique, car écrire « président de la République » serait mépriser l'auguste personnalité, la société camerounaise étant une société de soumission qui rend difficile le respect des bas de casse lorsqu'on veut écrire des titres renvoyant aux personnalités publiques. On peut également voir dans les explications psychosociolinguistiques, qui tiennent du fait que le langage est une pensée d'origine psychique et sociale, des indices de l'africanisation du français. Car le facteur psychosociolinguistique dépend des individus, de leurs modes de vie, de leur tempérament, ainsi que des facteurs comme la culture, l'âge et le sexe. Les raisons que l'auteur évoque pour créditer cette thèse ne s'éloignent pas de celles qui motivent les précédentes, les facteurs politiques, les considérations de pouvoir faisant que celui qui écrit se sent obligé d'abuser des capitales.

L'explication purement culturelle rappelle le contact des langues. Chindji Kouleu (2002) observe à juste titre qu'en Afrique, l'anglais ou l'allemand cohabitent avec le français et, de ce fait, un bilingue est vite tenté de faire l'amalgame, en transférant les normes acquises avec l'usage d'une langue sur une autre. L'auteur rattache sa cinquième thèse à la fonction poétique de l'écriture : elle consiste à écrire pour ne rien dire de nouveau, à imiter des usages jugés « corrects », reproduisant de ce fait les majuscules erratiques. La sixième thèse enfin relève de la négligence et de l'ignorance de la norme. La négligence serait le fait des diplômés et des personnes cultivées supposées maîtriser les règles, l'ignorance pouvant être l'une des conséquences de la paresse.

On retrouve chez Chindji Kouleu (2002) des facteurs déjà évoqués par Labov (1992). S'appuyant sur Martinet, il a relevé que le système résistait difficilement aux usages auxquels la société avait attribué une connotation sociale. La fonction poétique dont la conséquence est le mimétisme, la négligence et l'ignorance conduisent à l'hypercorrection, perçue par Labov (1992 : 31) comme la transmission des vecteurs sociolinguistiques. Des travaux de ces deux chercheurs, on peut retenir quatre hypothèses pour justifier les emplois erratiques des majuscules en français du Cameroun.

3. Les causes possibles de la majusculite en français du Cameroun

Les développements qui précèdent, l'analyse des sources historiques sur la francisation des territoires occupés du Cameroun, des documents administratifs diffusés après l'indépendance, des écrits d'étudiants et d'universitaires, les hypothèses suivantes peuvent être retenues pour expliquer les usages erratiques de la majuscule en français du Cameroun : (1) les emplois auxquels la société attribue une connotation sociale positive ; (2) l'influence de la norme typographique de l'anglais et de l'allemand ; (3) le désir de traduire, par la langue, le respect et la dévotion ; (4) l'ignorance de la norme et la paresse. Nous avons trouvé que la théorie de l'asymétrie entre les femmes et les hommes dans la relation aux enfants de Labov (1992) n'étaient pas opérante pour au moins deux raisons : elle concerne la langue parlée et si de nombreux Camerounais ont désormais pour langue maternelle le français ou l'anglais, il reste que les langues nationales demeurent majoritairement celles de la prime enfance.

3.1. L'hypothèse des usages jugés conformes à la norme

Les pratiques linguistiques des administrateurs coloniaux ont été valorisées par les Camerounais qui les ont reproduites, et l'hypercorrection les a poussés à en abuser. À l'article 2 de l'arrêté du 27 juillet 1921 allouant une indemnité aux militaires et aux agents civils remplissant les fonctions d'agents postaux, les mots « chapitre » et « budget » débutent par une majuscule : « [...] Cette indemnité sera imputée pour les militaires au Chapitre IV article 8 et pour les agents civils au Chapitre VIII article 1^{er} du Budget spécial ». Il y a lieu de souligner que ces pratiques ne se sont pas systématisées, car il est souvent arrivé que dans les mêmes contextes, l'on n'utilise pas la majuscule ou qu'on l'omette là où elle est obligatoire. Les deux exemples ci-dessous l'illustrent. Nous avons, pour le premier, des contextes identiques à ceux de l'extrait précédent (en gras) et d'autres exemples d'emplois abusifs des majuscules (en italique), pour le second, un groupe de mots dont le premier élément s'écrit avec une majuscule initiale (en gras) :

Les dépenses au titre du personnel seront imputées au **budget local, chapitre B**, article 22. Leur règlement sera effectué par les soins de la *Direction des Finances* sur le vu des relevés de services aériens mensuels établis par le *Directeur de la Régie*. (Article 5 de l'arrêté n° 3590 du 3 octobre 1950)

Le **premier ministre** nomme les ministres qui composent avec lui le cabinet camerounais. (Article 19 du décret n° 57-501 du 16 avril 1957 portant statut du Cameroun)

L'analyse des documents diffusés au Cameroun pendant le mandat et la tutelle montre que l'usage des majuscules était flottant. Cela nous amène donc à corréliser notre première hypothèse à la quatrième, celle relative à l'ignorance de la norme et la paresse. Au regard de ce qui précède, on peut se demander si une « faute » dans un document officiel, une majuscule erratique par exemple, devient une « faute officielle » ou relève de la norme officielle. Cette question induit celle de la légitimité des normes endogènes, de la légitimation et de la standardisation en tant que processus social, qui ne dépend pas d'une instance régulatrice, car adossée sur des usages socialement valorisés. La légitimité, dans le cas d'espèce, se fonde sur les représentations et les imaginaires sociolinguistiques. Elle ne relève pas d'une reconnaissance officielle, bien que la présence d'un emploi dans un texte officiel puisse équivaloir à une caution implicite (Thibault, 1998 : 26).

3.2. L'influence de la typographie de l'anglais et de l'allemand

Ces deux langues utilisent très souvent la majuscule là où le français en proscrit l'usage. Par exemple, l'équivalent de *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne* est, en anglais, *Charter of Fundamental Rights of the European Union*, en allemand, *Charta der Grundrechte der Europäischen Union*. On peut toutefois contester la validité de cette hypothèse. Le Cameroun n'a véritablement pas été germanisé et la pratique de l'anglais est loin de s'être généralisée. La situation linguistique du pays pendant la période franco-britannique (1916-1961) et le bilinguisme officiel de la postcolonie confortent notre positionnement. Les premières conséquences du mandat (1922-1944) et de la tutelle (1945-1960) ont été, après l'indépendance de sa partie francophone le 1^{er} janvier 1960 et sa réunification avec l'ex-*Southern Cameroon* le 1^{er} octobre 1961, le développement séparé des langues officielles (français et anglais). L'intermède fédéral (1961-1972) a consacré un bilinguisme dit de territorialité. La nouvelle République (unie) issue du référendum du 20 mai 1972 a renoncé « au contrat des communautés linguistiques de la fédération » (Njoh Kome, 2022 : 53) et a privilégié la langue-culture dominante, celle du pouvoir.

Yaoundé a donc appliqué la *liberal neutrality*. Elle *laisse faire* et donne au citoyen de décider. La loi du marché dépend naturellement de la valeur des langues dans l'espace et dans le cas du Cameroun, la situation est favorable au français. Ses locuteurs sont numériquement plus nombreux et dominant la sphère politique, la partie du territoire que s'est arrogé la France après le partage de 1916 représentant les 4/5^e de l'ancien protectorat allemand. Ce libéralisme à visée unilingue a été remplacé par le nationalisme intégral lorsque Paul Biya⁵⁴ change, en 1984, la dénomination de l'État. La République unie du Cameroun redevient la République du Cameroun, et le pays reprend son nom d'avant la réunification. Les langues de la nouvelle République, désormais « une et indivisible », sont demeurées les mêmes, avec un statut inégalitaire malgré la mention d'« égale valeur » inscrite dans la constitution. Cette deuxième hypothèse est d'autant contestable que dans les textes diffusés après la conquête du Cameroun en 1916, on relève déjà de nombreuses majuscules erratiques.

3.3. L'hypothèse de l'influence des facteurs socioculturels et psychosociaux

La majuscule possède, écrit Doppagne (2007 : 2-9), de nombreuses fonctions. Elle répond d'abord à un souci de clarté, permettant par exemple de distinguer des homonymes à la fois homophones et homographes : *marchand* (nom commun) et *Marchand* (nom propre). Ce souci de clarté

⁵⁴ Président de la République du Cameroun depuis le 6 novembre 1982.

et de confort se voit également dans la pratique qui veut qu'une nouvelle phrase, un alinéa ou un chapitre commence par une majuscule. Il s'agit donc d'une borne ou d'un repère pour le lecteur. La majuscule est chargée d'une autre mission en français, celle de marquer l'unicité de la chose ou de l'être. Cette mission lui donne d'indiquer la différence entre les personnes qui répondent au nom de « Marchand » et les « marchands » de profession. Elle souligne aussi la rareté relative, car la mettre à l'initiale d'un mot le hisse à un niveau supérieur : « verbe », simple mot lorsqu'il est écrit avec une minuscule initiale, est divinisé grâce à la majuscule (*Verbe* = *Dieu*). Son importance se voit aussi dans les rapports sociaux. À l'initiale d'un mot, la majuscule seigneurise celui qu'on flatte⁵⁵. Le *monsieur* devient de plus en plus *Monsieur*, un titre réservé à l'origine au frère du roi. L'on pourrait donc dire de la majuscule qu'elle a acquis une valeur psychosociale. Toutefois, prévient l'auteur, malgré ses répercussions dans le domaine économique et dans les relations sociales, en abuser l'amène à perdre son pouvoir.

Il ne semble pas, à première vue, y avoir de différence entre les usages de la majuscule en France et au Cameroun. Mais au Cameroun, les usagers de la langue ont tendance à privilégier sa valeur psychosociale. Chez de nombreux peuples africains en effet, le respect des aînés est primordial. Dans des sociétés de type clanique, ce principe permettait, écrit Ogandaga (2007 : 2), de légitimer la détention du pouvoir par la personne la plus âgée de la communauté et cette gérontocratie s'est aussi étendue aux administrations. Les mutations des sociétés traditionnelles lors de la rencontre avec l'Occident, l'adoption de nouveaux modes de gestion des organisations, la décolonisation et l'accession corrélative à l'indépendance vont constituer les prémices de la modernité. Seulement, l'administration publique sera le plus grand recruteur, et l'on y observera la persistance de cette valeur traditionnelle, avec des indices sur les pratiques linguistiques administratives. On peut ainsi comprendre que les noms de fonctions soient tous écrits avec une majuscule initiale. Mais l'hypothèse de l'influence des facteurs socioculturels ne saurait se justifier avec les noms d'édifices, de services et d'établissements publics ou privés, de circonscriptions administratives, etc.

3.4. L'hypothèse de l'ignorance de la norme et de la paresse

L'emploi flottant des majuscules, comme nous avons pu le constater, peut relever dans la plupart des cas de l'ignorance de la norme, car postuler la paresse suppose la maîtrise des règles typographiques. Il faut distinguer, comme l'ont suggéré les développements qu'appelait la troisième hypothèse, les majuscules erratiques affectant les noms de fonctions de celles relatives au nom d'édifices, de services et d'établissements publics ou privés. On peut voir, dans le deuxième cas, une sorte de mimétisme qui aboutit à l'homomorphie, sous l'influence des facteurs psychosociaux : si des noms de fonction sont seigneurisés, les offices abritant les services des titulaires des différents postes doivent l'être tout autant. Les sources documentaires ne pouvant permettre de tester la validité de cette quatrième hypothèse, nous nous appuyons sur les résultats de l'enquête par questionnaire pour ce faire. Notons que deux autres hypothèses seront également confrontées aux résultats de ladite enquête, la première et la troisième, partiellement vérifiées, la deuxième ayant été disqualifiée.

4. Les représentations de la majuscule en français du Cameroun

L'enquête par questionnaire a été menée, nous l'avons souligné, afin d'apprécier les connaissances s'agissant spécifiquement des usages des majuscules dans certains contextes, plus spécifiquement les titres et les fonctions, les noms d'institutions et noms d'édifices publics, très souvent concernés par l'usage des majuscules erratiques. Les cibles retenues sont les étudiants, les enseignants du secondaire et du supérieur, les cadres administratifs et les agents publics, appelés

⁵⁵ À lire Doppagne (2007), on peut supposer que Collier (1973 : 116) n'avait pas raison lorsqu'il observait qu'en France, il s'était glissé, dans la langue écrite, une conception tout à fait fautive de la majuscule. Elle avait cessé d'être une marque essentiellement caractéristique des noms propres pour devenir une sorte de signe de dignité, les usagers de la langue considérant, inconsciemment ou non, que la majuscule doit « décorer » les mots pour en rehausser le prestige. Ils accordaient de ce fait la typographie avec la valeur du contenu nominal.

régulièrement à manipuler des textes. Le questionnaire, conçu avec *Google Forms*, a été administré en ligne du 14 janvier au 17 février 2024 suivant la technique de l'échantillonnage aléatoire simple. Elle fait partie des procédures d'échantillonnage probabilistes qui, comme le souligne Gumuchia (2000), « impliquent que les sujets ou les objets ont une chance d'être choisis ou sélectionnés. » Les méthodes d'échantillonnage probabilistes sont, selon le même auteur, plus rigoureuses et plus fiables, car elles permettent l'inférence statistique. Un nombre total de 134 personnes a participé à l'enquête, réparties comme suit :

- Étudiants : 45 (33,3 %) ;
- Enseignants (secondaire) : 28 (20,7 %) ;
- Enseignants (supérieur) : 25 (18,5 %) ;
- Cadres administratifs : 24 (17,8 %) et
- Agents publics : 12 (8,9 %).

En fonction des contextes retenus, le questionnaire a été scindé en trois rubriques : *majuscules et noms de fonction*, *majuscules et noms d'institutions*, *majuscules et noms d'édifices publics*. Les deux premières rubriques comprenaient deux sous questions et la troisième une seule.

4.1. Majuscules et noms de fonction

La première question de cette première rubrique proposait deux phrases aux enquêtés et les invitait à cocher celle qui, à leur avis, était conforme au code typographique du français.

4.1.1. Majuscules et noms de fonction 1

Cocher la bonne réponse

- ☐ Choix 1 : Monsieur le président de la République arrivera demain.
- ☐ Choix 2 : Monsieur le Président de la République arrivera demain.

À cette première question, 119 répondants ont coché le choix 2, soit 88,8 %, contre 15 (11,2 %) pour le choix 1, la bonne réponse. Il s'agit de 41 étudiants sur 45 (91,1 %), 24 enseignants du secondaire sur 28 (85,7 %), 23 cadres administratifs sur 24 (95,8 %), 21 enseignants du supérieur sur 25 (84 %) et 10 sur 12 agents publics (83,3 %). Un nombre assez important de répondants estime donc que dans « président de la République », « président » doit s'écrire avec une majuscule initiale. Ce premier choix enregistre plus de mauvaises réponses chez les cadres administratifs et les étudiants. Il est alors intéressant d'examiner les discours justificatifs.

À la deuxième question en effet, les répondants étaient appelés à justifier leur choix en cochant l'une des deux premières cases. Ils ne devaient cocher la troisième réponse que s'ils estimaient que la règle leur échappait.

À votre avis, quel est, dans ce contexte, le rôle des majuscules ?

- ☐ Souligner le nom d'une institution.
- ☐ Souligner l'importance d'une fonction et marquer son respect au concerné.
- ☐ Je ne sais pas.

Un nombre total de 114 répondants ont coché le choix 2, soit 85,1 %, contre 17 (12,7 %) pour le choix 1, la bonne réponse, et 3 (2,2 %) pour le troisième choix. Pour la majorité des répondants, écrire « président » dans « président de la République » avec une majuscule initiale c'est *souligner l'importance de la fonction et marquer son respect au concerné*. Il peut être surprenant que les enseignants du supérieur soient les plus nombreux à raisonner de la sorte. Dans l'ensemble, et en fonction des réponses du troisième choix, l'ignorance de la norme n'est pas à écarter, car la modalité y relative obtient un score de 5,3 %, même si seuls deux cadres administratifs et un étudiant ont coché ce choix. Ces premiers discours justificatifs valident donc l'hypothèse de l'influence des facteurs socioculturels et psychosociaux.

4.1.2. Majuscules et noms de fonction 2

La logique est demeurée la même que pour la première question. Des deux phrases proposées aux répondants, ils devaient choisir celle qui, à leur avis, était conforme au code typographique du français.

Cocher la bonne réponse

- ☐ Monsieur le ministre de l'Éducation nationale a délivré un bon discours.
- ☐ Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale a délivré un bon discours.

Les enquêtés ayant coché le choix 2 sont au total 116, soit 86,6 %, contre 18 (13,4 %) pour le choix 1, la bonne réponse. Ce sont 39 étudiants (86,6 %), 25 enseignants du secondaire (89,30 %), 21 cadres administratifs (85,7 %), 20 enseignants du supérieur (80 %) et 11 agents publics (91,7 %). Les tendances sont donc très peu différentes de celles de la première rubrique et les mêmes observations peuvent être faites s'agissant des discours justificatifs.

À votre avis, quel est, dans ce contexte, le rôle des majuscules ?

- ☐ Signaler un nom propre.
- ☐ Souligner l'importance d'une fonction et marquer son respect au concerné.
- ☐ Je ne sais pas.

Le choix 2 a enregistré 111 réponses (82,81 %), 19 (14,2 %) pour le choix 1 et 4 (3 %) pour le troisième choix. Les scores, s'ils ne sont pas très différents de ceux de la première rubrique, placent les agents publics en tête, suivis des enseignants d'université. Deux étudiants et un enseignant du secondaire ont coché le troisième choix. S'il demeure sous-représenté, il enregistre toutefois un score de 4 % dans l'ensemble, ce qui peut être considéré comme significatif. Les résultats valident donc l'hypothèse de l'influence des facteurs socioculturels et psychosociaux sans totalement disqualifier l'hypothèse de l'ignorance de la norme.

4.2. Majuscule et noms d'institutions

Cette deuxième rubrique comptait également deux questions. La première proposait aux enquêtés deux phrases. Ils devaient cocher celle qui était conforme au code typographique du français et, en réponse à la deuxième question, justifier leurs choix en cochant l'une des deux premières cases, et ne cocher la troisième que s'ils estimaient que la règle leur échappait.

4.2.1. Majuscule et noms d'institutions 1

Cocher la bonne réponse

- ☐ Je suis cadre au ministère de l'Éducation nationale.
- ☐ Je suis cadre au Ministère de l'Éducation Nationale.

Le second choix a été plébiscité par 104 répondants (77,6 %) et 30 (22,4 %) seulement ont choisi la première réponse, la bonne réponse. Il s'agit, pour la modalité la plus citée, de 36 étudiants (80 %), 23 enseignants du secondaire (82,1 %), 20 cadres administratifs (83,3 %), 15 enseignants du supérieur (60 %) et 10 agents publics (83,3 %). Sur ce qu'ils estiment être le rôle des majuscules dans ce contexte, les choix se rapprochent de la bonne réponse.

À votre avis, quel est, dans ce contexte, le rôle des majuscules ?

- ☐ Signaler le nom d'une institution.
- ☐ Souligner l'importance d'une institution.
- ☐ Je ne sais pas.

À cette deuxième question, 73 répondants ont coché le choix 2, soit 54,5 %, contre 58 (43,3 %) pour le choix 1 et 3 (2,2 %) pour le troisième choix. Pour la première fois, les discours

justificatifs laissent supposer la maîtrise de la norme, chez les enseignants du supérieur surtout. Toutefois, dans l'ensemble, ils dénotent l'influence des facteurs socioculturels et psychosociaux.

4.2.2. Majuscules et noms d'institutions 2

Les enquêtés devaient également choisir la phrase qui, à leur avis, était conforme au code typographique du français.

Cocher la bonne réponse

- ☐ La mairie est une communauté territoriale décentralisée.
- ☐ La Mairie est une Communauté Territoriale Décentralisée.

Le choix 2 a été jugé correct par 77 répondants (57,5 %), le premier, la bonne réponse, par 57 (42,5 %). L'on a 30 étudiants (66,6 %), 17 enseignants du secondaire (60,7 %), 14 cadres administratifs (58,3 %), 9 enseignants du supérieur (36 %) et 7 agents publics (58,3 %). Ces réponses donnent l'impression, une fois de plus, que la conscience de la norme est beaucoup plus présente chez les enseignants du supérieur et que de moins en moins, les répondants choisissent la mauvaise réponse. Il n'est pas néanmoins possible de conclure que c'est en connaissance de cause que les choix sont faits, comme l'illustrent les scores de la modalité « je ne sais pas » à la question suivante.

À votre avis, quel est, dans ce contexte, le rôle des majuscules ?

- ☐ Signaler le nom d'une institution.
- ☐ Souligner l'importance d'une institution.
- ☐ Je ne sais pas.

Dans l'ensemble, 54 répondants (40,35 %) ont coché le second choix, le premier ayant été plébiscité par 52 (43,3 %) enquêtés, 28 (20,9 %) pour le troisième. Les enseignants du supérieur sont, une fois de plus, nombreux à choisir la bonne réponse. Si les discours justificatifs ont, de manière générale, tendance à se rapprocher de la norme, l'influence des facteurs socioculturels et psychosociaux demeure prégnante chez les autres catégories socioprofessionnelles, sauf chez les étudiants où l'on observe un équilibre s'agissant des deux premiers choix. Pour la première fois, la modalité « je ne sais pas » enregistre des scores supérieurs à 15 %. Elle cesse donc d'être sous-représentée.

4.3. Majuscules et édifices publics

Le principe était le même pour cette cinquième rubrique qui ne comptait qu'une seule question.

Cocher la bonne réponse

- ☐ La région abrite les bureaux du gouverneur.
- ☐ La Région abrite les bureaux du gouverneur.

À cette question, 98 répondants ont coché le choix 2, soit 73,1 %, contre 36 (26,9 %) pour le choix 1, la bonne réponse. Il s'agit de 32 étudiants (71,1 %), 20 enseignants du secondaire (71,4 %), 22 cadres administratifs (91,6 %), 17 enseignants du supérieur (68 %) et 7 agents publics (58,3 %). Les tendances s'agissant des discours justificatifs semblent se stabiliser.

À votre avis, quel est, dans ce contexte, le rôle des majuscules ?

- ☐ Signaler le nom d'un édifice public.
- ☐ Souligner l'importance d'un édifice public.
- ☐ Je ne sais pas.

À cette deuxième question, 62 répondants ont coché le choix 1 (la bonne réponse), soit 46,3 %, contre 52 (38,8 %) pour le choix 2, et 20 (14,9 %) pour le troisième choix. Pour la première

fois, les discours justificatifs plébiscitent, avec une majorité relative, la bonne réponse. Est-ce pour autant qu'on peut en déduire que les répondants à avoir fait ce choix l'ont fait en connaissance de cause ? Il y a lieu d'en douter dans la mesure où la modalité « je ne sais pas » enregistre un score total proche de 20 %. L'on constatera aussi que les étudiants ont très largement fait peser la balance en faveur de la modalité la plus citée, suivis des enseignants du supérieur, ce qui ne permet pas de généraliser les résultats.

5. Les leçons à tirer des résultats de l'enquête par questionnaire

La validation de trois des quatre hypothèses que nous avons formulées oriente vers d'autres réflexions sur la conscience de la norme et la coexistence des normes dans un même espace. Une question s'impose : en l'absence d'une norme clairement définie, les usages officiels ou qui tendent à l'être doivent-ils être considérés comme des normes ? En d'autres termes, peut-on considérer que l'emploi, dans le vocabulaire administratif du français au Cameroun, de la majuscule là où la norme du français en interdit l'usage est *légitime* ? La *légitimité*, écrit Eloy (1998 : 44-45), est d'abord la conclusion d'un jugement, d'une évaluation. Il s'agit ensuite du résultat d'une action, d'un procès de fabrication. La *légitimation* implique donc un sujet, le *légitimant*, une idée ou un corps d'idées (loi, science...), et un objet, le *légitimé*, de l'ordre des idées, de l'action ou du pouvoir. Sont donc *légitimes* des usages adossés sur des normes explicitement prescriptives, implicitement admises. On est, finalement, au cœur d'enjeux devant conduire à l'harmonisation de normes consensuelles. Donc, autonomiser, et la typographie n'est le seul aspect à prendre en compte, la norme du français du français au Cameroun, la langue française étant, depuis longtemps, devenue une langue polycentrée (François : 2010 : 138).

Conclusion

Le propos de cet article était d'ausculter l'usage des majuscules en français du Cameroun afin de dégager une théorie explicative des tendances relevant de la norme endogène du français au Cameroun. Nous avons examiné la littérature scientifique pour apprécier l'opérationnalité du modèle théorique de Labov (1992) et le modèle explicatif de Chindji Kouleu (2002). Des hypothèses inspirées par les conclusions de ces travaux et des sources documentaires ont été formulées avant d'être confrontées aux données issues des documents administratifs diffusés au Cameroun pendant la période coloniale et l'indépendance d'une part, d'autre part les résultats de l'enquête par questionnaire ayant ciblé des groupes socioprofessionnels habitués à manipuler des textes. Quatre hypothèses ont été formulées : celle des usages jugés conformes à la norme, l'hypothèse de l'influence de la typographie de l'anglais et de l'anglais, celle des facteurs socioculturels et psychosociaux, enfin l'hypothèse des de l'ignorance de la norme et la paresse. La première, la troisième et la quatrième hypothèse se sont vérifiées, permettant de conclure que si le français du Cameroun a hérité, s'agissant des usages des majuscules, des pratiques linguistiques des administrateurs coloniaux, les facteurs socioculturels et psychosociaux sont prégnants, l'ignorance d'une norme aussi complexe que celle qui s'applique à l'usage des majuscules n'étant pas à écarter. Les conclusions qu'inspire la validation de la première et de la troisième hypothèses illustrent le rapport étroit entre la langue et la société, la norme légitime étant, dans le cas d'espèce, celle que les usagers adoptent, qu'elle soit, relativement au code typographique normatif, correcte ou pas.

Références bibliographiques

- Assipolo Nkepseu, L. L. (2020). *À propos du camerounais (français du Cameroun). Phonétisme, morphosyntaxe et processus de création lexicale*. Paris: Connaissances et savoirs.
- Chindji-Kouleu. (2002). *L'invasion des majuscules*. Yaoundé: Presses universitaires de Yaoundé.
- Collier, R. (1973). Brève note sur l'emploi des majuscules. *La Gazette des archives*(81), pp. 115-117. <https://doi.org/https://doi.org/10.3406/gazar.1973.2304>.

- Doppagne, A. (2007). *Majuscules, abréviations, symboles et sigles : Pour une toilette parfaite du texte*. Bruxelles: De Boeck Supérieur. <https://doi.org/https://doi.org/10.3917/dbu.doppa.1998.01>.
- Eloy, J. M. (1998). Légitimité et légitimisme linguistiques : questions théoriques et pratiques d'idéologie linguistique. *Revue québécoise de linguistique*, 26(2), pp. 43-54. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/603151ar>.
- François, C. (2010). Le débat francophone. *Recherches & Travaux*(76), pp. 131-147. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.413>.
- Gumuchian, H. (2000). Chapitre 6. Les méthodes d'échantillonnage et la détermination de la taille de l'échantillon. Dans H. Gumuchian, & C. Marois, *Initiation à la recherche en géographie : Aménagement, développement territorial, environnement* (pp. 265-294). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Imprimerie nationale (France). (2002). *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*. Paris: Imprimerie nationale.
- Labov, W. (1992). La transmission des changements linguistiques. *Langages. Hétérogénéité et variation : Labov, un bilan*(108), pp. 16-33. <https://doi.org/https://doi.org/10.3406/lgge.1992.1648>.
- Njoh Kome, F. (2022). *Les politiques linguistiques postcoloniales en crise. Pour un aménagement pluriversel des langues au Cameroun*. Louvain-la-Neuve: EME.
- Ogandaga, G. (2007). *Le respect de l'âge comme caractéristique du management des hommes : existe-t-il un modèle africain de GRH ?* Lille: LEM (Lille Economie & management) UMR 8179 CNRS site Peuple Belge.
- Thibault, A. (1998). Légitimité linguistique des Français nationaux hors de France : le français de Suisse romande. *Revue québécoise de linguistique*, 2(26), pp. 25-42.
- Weinreich, U., Labov, W., & Herzog, M. I. (1968). Empirical foundations for a theory of language change. Dans W. Lehmann, & Y. Malkiel (Éds.). Austin: University of Texas Press.